

NOUVELLES

CSN

Numéro 349

30 octobre
1992



**Lendemain
du référendum**

**«Pas question
de fermer
les livres»**

— Gérald Larose

Page 13

**Place Ville Marie
Le rigaudon
infernale**

Page 3

3

6

8

10

11



Les dessous de la «grande dame de Montréal»

Ce surnom que l'on donne à la Place Ville Marie lui confère un certain prestige. Suffit cependant de jeter un coup d'oeil à la façon dont sont traités ceux et celles qui entretiennent les bureaux de l'édifice pour que ce prestige prenne un coup dans l'aile. Ce sont six ailes au lieu de trois, justement, que la compagnie Empire veut obliger ses employées à nettoyer.



Autorité ou autoritarisme?

La commission parlementaire sur les cégeps entreprend ses travaux le 4 novembre. Les employé-es de soutien et les enseignant-es entendent bien faire en sorte que toute la question de l'organisation du travail n'y soit pas éludée.



Le cégep du possible

Il existe un exemple où direction locale et syndicat ont réussi à progresser dans le sens d'une organisation du travail plus respectueuse de tous, donc bénéfique à tous. Il s'agit du cégep André-Laurendeau.



Comme un mal de dos...

Avec la publication des nouvelles prévisions budgétaires déficitaires de la CSST, les employeurs reviennent encore avec leurs sempiternelles récriminations à l'endroit du régime d'indemnisation des accidentés. Mais les véritables causes de ce déficit demeurent toujours inconnues, ou tout au moins non sérieusement démontrées.



Une journée dans la vie d'un référendum

Lundi 26 octobre, 8h30 du matin. Déjà, la fébrilité est palpable, dans les locaux du comité du NON du comté de Richelieu. Comment s'est déroulée cette journée, pour ces essentiels «travailleurs de l'ombre» que sont les bénévoles le jour d'un vote?



Coordination
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Collaborations
Jacques Guay
Pierre Rousset
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121



Les dessous de la «grande dame de Montréal»

Par Jacqueline Rodrigue

«Empire: Autorité, domination absolue.»

Le propriétaire de la compagnie

«Les industries de maintenance Empire inc.»

**a-t-il été inspiré par cette définition du dictionnaire
lorsqu'il a choisi le nom de sa compagnie?**

**En tout cas, sa manière d'agir avec ses employés d'entretien
de la Place Ville Marie — «la grande dame», comme on
l'appelle à Montréal — en présente tous les signes
et les représentantes du syndicat affirment sans ambages
que, depuis qu'elle y a décroché le contrat de l'entretien
des bureaux, il y a maintenant huit ans,
les conditions de travail, elles, ont empiré.**

Jusqu'à devenir intolérables.

**Voilà pourquoi ces 110 syndiqué-es sont en grève
depuis plus de six mois.**

Elles font le ménage à la Place Ville Marie depuis vingt, trente ans. Elles ont aujourd'hui le sentiment d'être carrément méprisées par leur employeur et n'hésitent même pas à l'accuser de les traiter en esclaves. «La grande dame» est justement construite en forme de crucifix... pour peu, on y verrait un lien avec le fait que leur travail leur apparaît maintenant comme un vrai chemin de croix!

Ce n'est pas un rigaudon

Les employés d'entretien de la Place Ville Marie ont en moyenne 20 ans d'ancienneté et sont, à 90%, d'origine immigrante. Ils veulent que leur employeur comprenne bien que faire le ménage, ce n'est pas danser un rigaudon. Ils ne peuvent encaisser une cadence de travail qui s'accroît sans cesse, jusqu'à atteindre des proportions qui sont devenues inhumaines.

C'est là l'enjeu fondamental de leur conflit, ce sur quoi ils veulent faire reculer un employeur rétrograde, qui est bien loin d'être au fait des nouvelles tendances en matière de relations de travail, loin des programmes de qualité totale.

En trente ans, leur travail a pratiquement triplé et là, on leur propose encore et encore d'augmenter leur tâche, en augmentant notamment la surface de travail de chacun et en coupant des postes.

À la veille du conflit, le 27 mars, 23 travailleuses perdaient leur emploi. Depuis le 24 avril, l'employeur veut faire 15 autres mises à pied. De plus, chacun passerait de 3 à 6 ailes à nettoyer. Six ailes, ce sont 50,000 pieds carrés, quelque chose comme 300 à 360 bureaux à rendre brillants comme un sou neuf.



**Christiane
Larose**

*«Quand j'ai
commencé à tra-
vailler ici, il y a
trente ans, chacun
se chargeait d'une
aile. Puis, ce fut
une aile et quart
en 1965, une aile
et demie en 1970,
trois ailes en 1985*

*et là, en 1992, ils veulent que l'on
passe à six ailes. En 1963, nous étions
350 travailleurs et là nous sommes*

110. C'est assez. On n'en peut plus. On ne veut plus être traités comme des esclaves», de déclarer Christiane Larose, vice-présidente du syndicat.

Les «forladies»

Les femmes de ménage sont contrôlées, voire harcelées, par les «forladies», comme elles les appellent. Avant les coupures, il y avait quatre contremaîtresses. Malgré l'importance des coupures subies au niveau du personnel, l'employeur aura coupé un seul poste de contremaîtresse, évidemment celle avec qui les employés avaient le moins de problèmes. «Les forladies, on pense à elles comme à des bourreaux; maintenant, il y aura une contremaîtresse pour neuf femmes de ménage. Pour le patron, celles-là, c'est de l'or en barre. Elles compétitionnent constamment entre elles. Un concours pour savoir laquelle a l'équipe la plus productive sous ses ordres. Tout ça, contre nous, au détriment de nos conditions de travail », d'expliquer Denise Fréchette, secrétaire du syndicat.



Denise Fréchette

Elles font tellement de harcèlement que lors de la dernière négociation, en 1988, le syndicat a négocié une lettre d'entente prévoyant qu'une contremaîtresse ne pouvait pas aller vérifier le travail plus de deux fois par quart sur un même plancher.

«La grande dame» s'encrasse

AMIC — non, ce n'est pas pour «amical»: c'est plutôt le nom de la nouvelle méthode de travail que l'employeur veut implanter. AMIC, c'est le pièce à pièce. Un jour, par exemple, on nettoie les cendriers et on vide les poubelles, l'autre jour on passera l'aspirateur, etc. En bref, on coupe sur la qualité, sans pour autant diminuer la quantité de travail. «Ça fait des années qu'on fait les mêmes planchers, on les connaît, on sait comment travailler. Avant, nous passions l'aspirateur tous les jours. Là, ils veulent augmenter notre travail, en réduisant les postes et en augmentant nos surfaces de travail, et l'ensemble de notre

travail s'en trouvera moins bien fait», de souligner Denise Fréchette.

On a bâti la réputation de «la grande dame» sur le fait que c'était un édifice luxueux, de prestige. «Les gens qui occupent des bureaux ici nous aimaient. Ils étaient satisfaits de notre ouvrage. Là, quand ils nous voient, ils nous demandent quand on reviendra. Par contre, ils ne font rien pour nous aider», de s'exclamer Maria



Maria Sylva

Sylva, trésorière du syndicat, qui fait d'ailleurs partie du groupe des 15 autres personnes qui doivent être mises à pied. Elle fait le ménage à la Place Ville Marie depuis 19 ans. «Mais travailler

comme ça, ce n'est plus possible. Nous ne sommes pas respectées. On entre travailler en tremblant. On sort, on est stressée. Nous ne sommes pas traitées comme des humains. Je ne pensais pas vivre ça dans un pays comme ici», ajoute-t-elle.

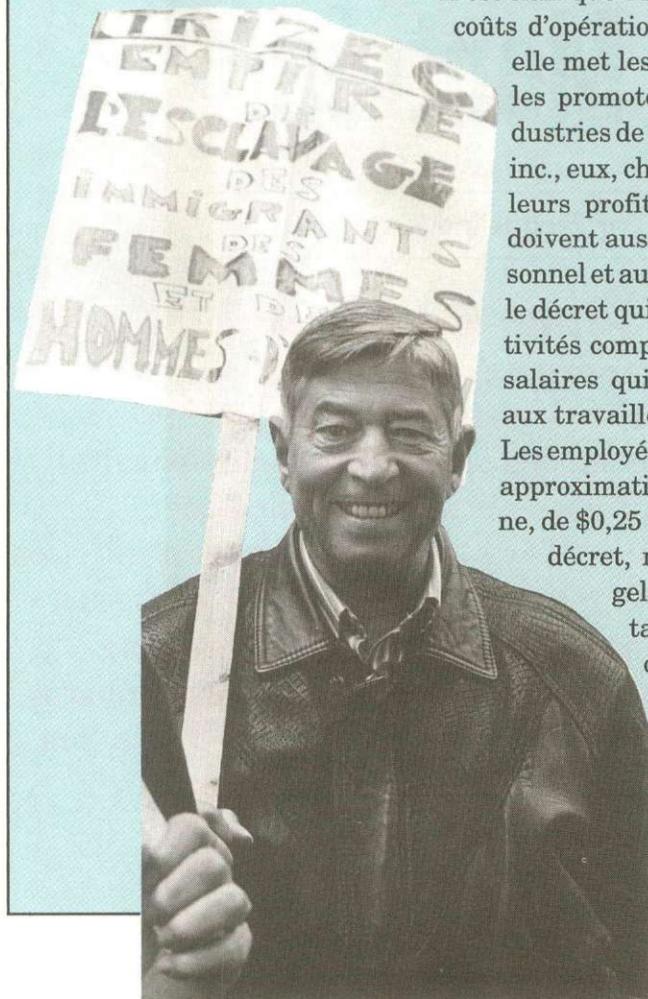
«On ne veut pas marcher au fouet, on veut que justice nous soit rendue», ajoute Christiane Larose.

Après six mois de grève, les membres du syndicat viennent de refuser, à 75%, le récent rapport du médiateur gouvernemental affecté au conflit. D'ailleurs, une plainte a été déposée contre ce dernier et le syndicat exige l'intervention d'un autre médiateur. De plus, des plaintes en vertu des dispositions anti-scabs du Code du travail ont été déposées, car d'autres personnes effectuent actuellement les tâches des syndiqués en grève.

Qui est sous l'empire?

La Place Ville Marie appartient à Trizec, laquelle appartient, entre autres, aux frères Bronfman et aux frères Reichmann. Ces derniers sont propriétaires d'Olympia and York: ça vous dit quelque chose? Nos riches Canadiens en difficultés financières que les banques et gouvernements soutiennent...

Il est clair que Trizec veut réduire ses coûts d'opération et, pour y arriver, elle met les bouchées triples. Et les promoteurs, comme Les industries de maintenance Empire inc., eux, cherchent à augmenter leurs profits. Pour ce faire, ils doivent aussi couper dans le personnel et augmenter sa tâche, car le décret qui régit ce secteur d'activités comprend notamment les salaires qui doivent être versés aux travailleuses et travailleurs. Les employés d'Empire recevaient approximativement, et en moyenne, de \$0,25 à \$0,35 de plus que le décret, mais leur salaire est gelé depuis 1990 et ce, tant et aussi longtemps que le décret n'aura pas rejoint leurs salaires, après quoi l'employeur propose de suivre strictement le décret.



La cadence: dans le dos!

À la fin de 1988, à la demande du syndicat et sous l'investigation d'une équipe en santé au travail du CLSC Centre-Ville, une enquête relative aux problèmes de santé au travail était menée auprès des travailleuses et travailleurs des industries de maintenance Empire inc. Le CLSC remettait son rapport en février 1989. Au point de départ, l'employeur n'a pas voulu souscrire à cette étude, dont il n'a évidemment pas reconnu la validité des résultats.

Cette enquête s'est faite notamment à partir de 62 rapports d'accidents de travail survenus en 1988. À partir du seul bilan de ces rapports d'accidents, les chercheurs concluent «qu'une cadence de travail très rapide à cause du nombre de pieds carrés à effectuer et de l'excellence du travail à exécuter augmente le risque d'avoir un accident de travail». Qu'en sera-t-il si le promoteur met son projet à exécution et augmente encore plus le rythme actuel du travail?

À l'employeur, qui a voulu prétendre que les problèmes de santé étaient dus non pas au travail lui-même mais plutôt au fait que le personnel était vieillissant, les chercheurs ont répondu que ni l'âge, ni l'ancienneté, ni le sexe n'étaient en cause. Chez les personnes de plus de 50 ans, 73% se plaignent de maux de dos. Pour les personnes de moins de 50 ans, 58% s'en plaignent également. «Donc, peu importe la catégorie d'âge, le taux de maux de dos est très élevé. Nous constatons également des taux très élevés de maux de dos peu importe la catégorie d'ancienneté, soit 70% chez ceux qui ont 20 ans et plus d'ancienneté et 77% chez ceux qui ont moins de 20 ans d'ancienneté». Toutefois, plus de femmes se plaignent de maux de dos, soit 84% de femmes pour 43% d'hommes. Les chercheurs concluent ainsi sur ce volet: «Selon nous, ceci peut être dû au fait que les femmes reconnaissent plus facilement leurs malaises;

malgré ceci, presque la moitié des hommes se plaignent de maux de dos».

Dans leur étude, les chercheurs signalent que, bien que les gestes exécutés pour les tâches d'entretien ménager puissent sembler variés, plusieurs personnes mentionnent refaire toujours les mêmes gestes et trouvent que la cadence est trop rapide. Ce travail, qui comporte une grande quantité de gestes et de mouvements, exige également le déploiement d'une certaine force physique. De plus, 34% des répondants affirment ne pas avoir le temps de prendre les périodes de repos auxquelles ils ont droit, ce qui peut augmenter la fatigue occasionnée par les gestes répétitifs et la force physique requise pour faire le travail.

Les auteurs de la recherche rappelleront «qu'il est reconnu scientifiquement que tous ces facteurs sont à l'origine des problèmes musculo-squelettiques chez les travailleurs, et nous croyons que ceux de l'entretien ménager ne font pas exception. Ainsi, la nature même du travail à effectuer dans le domaine de l'entretien ménager est la principale cause de fatigue, de douleurs musculaires et de risque élevé d'accidents de travail».

Rappelant la réglementation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, les auteurs de l'enquête soulignent qu'elle ne prévoit aucune mesure concernant la cadence de travail. Donc, les travailleurs ne peuvent que s'inspirer de l'article 2 de la loi qui traite de l'élimination des dangers à la source ou encore, de l'article 51: «L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Il doit notamment s'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur (...)»

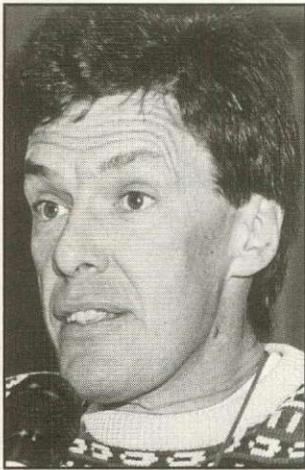


Autorité ou autoritarisme?

Par Marc Laforge

Cégeps

Aux yeux de la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, «tout est sur la table», quand elle parle de la remise en question des cégeps qu'elle a amorcée et qui fera bientôt l'objet d'une commission parlementaire. Les enseignantes et les enseignants, de même que les employé-es de soutien de ces institutions, entendent bien, cependant, faire ajouter au menu un plat qu'ils considèrent indispensable, celui de l'organisation du travail.



Laurent Plante

D'un côté, les enseignants pressentent qu'ils seront attaqués dans leur autonomie au travail; de l'autre, les employé-es de soutien espèrent bien en obtenir un peu. Des coins un peu arrondis, mais tout de même...

Une prise sur son travail

Les premiers, c'est bien connu, ont déjà une bonne prise sur l'organisation de leur travail; c'est même un modèle que plusieurs envient. Mais ils le voient peu à peu glisser de leurs mains. C'est le cas notamment pour la révision des programmes. Laurent Plante, professeur en éducation physique au cégep François-Xavier-Garneau, parle d'une ingérence du ministère de l'Enseignement supérieur «qui choisit les personnes (personnel enseignant) pour faire cette révision, des personnes plutôt que des représentants.» Et, d'ajouter Denise Côté, employée de soutien du cégep de Trois-Rivières, «ils ont en horreur de passer par les syndicats et les coordinations de département pour cela.»

L'évaluation

Et puis, il y a aussi toute la question de l'évaluation, un sujet fort controversé. «Quand un cégep fait l'évaluation des profs, ça paraît bien pour l'image et ça permet de gagner des points dans la revue L'Actualité. En même temps, ça permet aussi de véhiculer des préjugés», soutient Laurent Plante.

Il y a aussi des similitudes avec les employé-es de soutien. Pour eux, il est question d'évaluation du rendement pour des cas problématiques, ce qui se traduit par des sanctions. «Le but, c'est d'en arriver à ce que l'évaluation soit formative», affirme Denise Côté. Mais ça prend aussi une formation pour évaluer, sinon ça ne sera pas objectif», nuance-t-elle.

L'enveloppe 2A

Toutefois, un enjeu majeur pour la partie patronale (Fédération des cégeps), dans une réforme des cégeps, c'est d'obtenir l'ouverture de l'enveloppe 2A, une enveloppe salariale fermée qui sert à rémunérer les professeurs et qui assure un plancher d'em-

ploi. Impossible pour les administrations locales d'aller jouer là-dedans! «Ce que les administrateurs locaux veulent, c'est qu'on leur donne l'argent afin qu'ils le répartissent à leur guise», souligne Laurent Plante. En période de décroissance financière, ils cherchent l'argent ailleurs et le trouvent chez les employé-es de soutien. Ils aimeraient bien en avoir, une enveloppe 2A. «On sert à équilibrer le budget. Lorsqu'il y a des coupures à faire, on regarde du côté des professionnel-les et employé-es de soutien, dit Denise Côté. On est dans le même budget que la fourniture, les clous et le papier de toilette.» Si les administrateurs n'ont d'autre choix que de remplacer les enseignantes et les enseignants absents, ils le font beaucoup moins systématiquement dans le cas des employé-es de soutien. Malgré une croissance du nombre d'élèves, souligne Denise Côté, il n'y a pas plus de postes réguliers qu'en 1984. Mais il y a une grande ouverture sur la précarité. «On embauche des temporaires et des occasionnels à longueur d'année.»

La bureaucratie

Ainsi, de 1981 à 1986, le nombre d'étudiants augmentait de 16%. Les effectifs du personnel enseignant augmentaient de 3% et ceux du personnel de soutien diminuaient de 4%. Mais le personnel cadre augmentait de 20%... En parlant de cet alourdissement bureaucratique dans les cégeps, Denise Côté souligne qu'il faut attendre quatre fois plus longtemps qu'avant pour qu'une décision soit prise, peu importe son importance. Laurent Plante souligne de son côté le manque de communication dans l'appareil bureaucratique.

Participer aux décisions

Les employé-es de soutien ont plusieurs récriminations à faire valoir, dont, entre autres, celle-ci: ils ne veulent plus être des serviteurs qu'ont ignore et qu'on écarte des centres de décision. «Les administrateurs remplacent nos équipements, nos outils de travail et réaménagent nos locaux sans nous consulter. Nous ne sommes pas consultés non plus sur notre travail, déplore Denise Côté. Ils ne gèrent pas des ressources humaines, ils gèrent des conventions collectives.» Mais de l'aveu même de Denise Côté, il y a des employé-es de soutien qui vivent une concertation plus étroite. Ça dépend toutefois du supérieur immédiat. Elle parle

aussi de multiples consultations sur des restructurations ou des réaménagements, des consultations bidon qui n'ont strictement rien donné. «On veut que ça change, mais on se fait prendre dans des choses comme celles-là. Et quand on prend une initiative, ce n'est jamais la bonne.»

Le goulot d'étranglement

Dans un contexte d'étranglement budgétaire — 108 millions de dollars de coupures en 10 ans dans le réseau collégial —, les administrateurs essaient de gérer en vase clos. «Il y a eu des coupures incroyables, ça prend une gérance beaucoup plus à l'écoute», dit Laurent Plante. Denise Côté va plus loin: «Si on participait aux décisions touchant le financement, on pourrait organiser le travail autrement, on serait consentants et responsables et on pourrait peut-être faire sauver de l'argent. On ferait même mieux avec les budgets actuels.» Et de renchérir Laurent Plante: «Si tout le monde participait aux décisions, ça toucherait les administrateurs au plus profond de leur être. Ça prend des tables de concertation pour que l'ensemble décide.»

Les employé-es de soutien en ont d'autre part assez du mépris à leur endroit. «Imaginez-vous! En 1992, on se fait encore dire par les boss que nous ne sommes pas payés pour penser», s'indigne Denise Côté.

Les enseignants se font dire aussi des inepties du même genre. «On nous dit: "toi, tu es bon pour enseigner, laisse-faire le reste", raconte Laurent Plante. Ça relève parfois davantage de l'autoritarisme que de l'autorité.»

Du travail entre nous

On retrouve, chez les employées de soutien, une cinquantaine de catégories d'emplois, alors qu'il n'y en a qu'une pour les enseignantes et les enseignants.

Nouvelles CSN: Quel est ton titre d'emploi, Denise?

Denise Côté: Agente de bureau classe 1 médium-saignante. Médium, parce que ça coûte pas cher; saignante, parce que tu as les mêmes responsabilités que celles de l'agente de bureau principale...

Difficile parfois de s'y retrouver dans cette multiplication de catégories d'emploi. Pour certains, le lien avec l'enseignement n'est pas toujours évident. «On se faisait dire qu'on n'avait rien à faire dans la pédagogie. Il y avait une perception que les employé-es de soutien étaient là pour faire des jobs de bras. Mais la situation s'est améliorée», souligne Denise Côté. Le personnel enseignant et de soutien comprend donc mieux le travail de tous et chacun.

Laurent Plante: Je dirais qu'il y a eu un raccourcissement des distances.



Denise Côté

Le cégep du *possible*

Par Henri Jalbert

Cégeps

La règle actuelle, dans les cégeps, c'est de parler de gestion participative, pas nécessairement de pousser à la limite du *possible*. Mais il faut parfois une exception pour confirmer la règle. Et l'exception, on la retrouve peut-être à André-Laurendeau, un cégep de la banlieue montréalaise.

Le directeur général, Jean-Yves-Bourque, et le président du syndicat des employé-es de soutien, Roland Thouin, — et d'autres avec eux — ont décidé de prendre le temps de se parler, de discuter, de mettre en branle un processus démocratique, de faire un premier pas vers une réforme de l'organisation du travail qui pourrait être plus respectueuse du travail de tous et chacun et qui pourrait être bénéfique. *Nouvelles CSN* a interviewé l'un et l'autre, qui ont par la suite accepté d'être photographiés côte à côte à la cafétéria: la photographie d'un employeur et d'un syndicaliste qui croient en l'avenir et au *possible*.



Jean-Yves Bourque, directeur général, et Roland Thouin, président du syndicat.

D'emblée, Jean-Yves Bourque, le directeur général, y va d'une reconnaissance du statut des employé-es de soutien: «On n'a jamais pris assez en consi-

dération leurs remarques sur la clientèle étudiante, sur l'organisation des services. Pourtant, ils sont une plaque tournante, étant à la fois près de la clientèle étudiante et de l'administration. Peu importe leur secteur de travail, ils ont des contacts réguliers avec les étudiants; ils ont ainsi la capacité de donner des informations pour les décisions concernant la gestion.»

Roland Thouin, — dans la vie de tous les jours: technicien de travaux pratiques au département de génie civil — retourne l'ascenseur au directeur général: «L'arrivée, il y a un peu plus d'un an, du nouveau directeur général a été un moment marquant. Avant, tous les comités s'essoufflaient, ça ne marchait pas. Lui, il a écouté le monde de façon réceptive, en refusant

de voir les gens imaginatifs comme une menace.»

Un vent d'optimisme

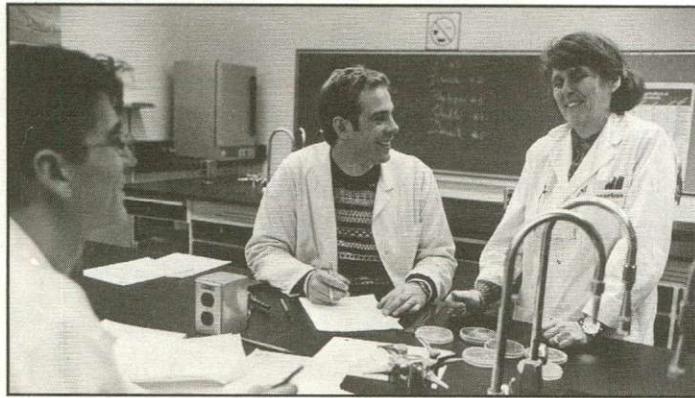
Mais ce n'est pas d'hier que le syndicat des employés de soutien pousse pour changer le style de gestion. «Nous ne voulons plus de gestion autoritaire, nous voulons participer», mentionne le président du syndicat, tout en précisant qu'il est impossible de responsabiliser des individus sans qu'ils soient consultés.

Mais encore faut-il être présent et tenir son bout. C'est ainsi, par exemple, que Roland Thouin participe au comité exécutif et au comité des finances du conseil d'administration. «Nous ne sommes pas considérés comme des gens qui critiquent aveuglément. Nous amenons notre vision des choses. Nous voulons

trouver des solutions ensemble. Nous sommes ouverts... même si ça picosse certains cadres. D'ici quelques années, on va avoir des résultats tangibles.»

Si son optimisme est prudent, celui de Jean-Yves Bourque est un peu plus frondeur, lui qui parle d'un

nées et les crises économiques. De 3,400 qu'elle était lors de la crise de 1982, elle a chuté à 1,700 en 1987, pour revenir à quelque 2,800 cette année, laissant entrevoir qu'elle pourrait presque retrouver l'an prochain son niveau de 1982. En période de crise, faute



Une technicienne en travaux pratiques avec des étudiants du cégep André-Laurendeau.

an pour que les choses commencent à changer: «Nous sommes en croissance, présentement, n'est-ce pas plus facile de gérer des changements? Si nous réussissons, ne serons-nous pas mieux outillés pour affronter une situation inverse?»

Mais cette croissance touche la clientèle seulement, car l'augmentation de l'enveloppe budgétaire — qui correspond au nombre d'étudiants de l'année précédente — ne va pas de pair. Au mieux, en de tels cas, il n'y a pas de coupures. Et l'an prochain, l'enveloppe budgétaire tiendra compte du nombre d'étudiants de cette année... mais le nombre d'étudiants pourrait bien augmenter encore l'an prochain.

Un secteur moins favorisé

La clientèle du cégep André-Laurendeau, comme celle de beaucoup d'autres cégeps, varie avec les an-

d'emplois, plusieurs jeunes retournent aux études.

Situé dans un secteur peu favorisé — le sud-ouest montréalais — le cégep André-Laurendeau n'a évidemment pas eu la cote dans le palmarès du magazine *L'Actualité*, ce qui fait rager Roland Thouin, le premier sur la ligne de feu pour défendre SON cégep, faisant valoir à quel point dans cet arrondissement où la scolarité est peu élevée, le travail pédagogique est souvent encore moins reconnu qu'ailleurs.

En effet, il faut parfois beaucoup plus d'acharnement, d'obstination, de patience, de la part de ceux et celles qui enseignent et qui encadrent pour que ces jeunes réussissent, même si c'est parfois avec un résultat moindre que dans certaines autres institutions soi-disant mieux cotées.

Embarquer avec le changement

Pour prendre les devants dans l'organisation du travail, il faut être équipé pour réagir rapidement. En effet, malgré les bonnes intentions avouées, rien ne va seul. Il faut donc être vigilants.

Quand la direction est arrivée avec un concept d'évaluation du rendement, le syndicat a dit: un instant! et le discours a changé. On parle maintenant d'une évaluation de la contribution des individus et des services... d'une évaluation institutionnelle.

«En ce qui a trait à l'évaluation, précise Roland Thouin, on a fait valoir qu'il fallait que les cadres soient formés pour participer à une évaluation... et il y a eu des sessions de formation pour les cadres.»

La direction est arrivée avec plusieurs projets différents. Le syndicat a répliqué en demandant un arrimage de tous ces projets. Chaque fois qu'un discours, qu'un projet est mis sur la table, le syndicat n'hésite pas à déposer, à faire valoir le sien. «On a appris à répliquer, à répondre. Nous sommes parfois d'accord, parfois non, mais il faut savoir embarquer avec le changement.

«L'an dernier, on navigait en plein déficit. Le directeur général a fait valoir le processus dynamique de l'institution. Il a changé l'image de l'institution au ministère de l'Enseignement supérieur et il a obtenu des budgets pour corriger la situation financière et pour initier un projet d'évaluation institutionnelle. Il fallait profiter de cette situation. Nous avons dit: d'accord! mais enlève-nous les

irritants concernant l'affichage, l'attribution des postes, l'octroi des congés. On est prêts à collaborer, voici nos conditions. Et graduellement, on s'est mis d'accord.»

Jouer de prudence

Le syndicat n'hésite pas à utiliser les documents fournis par la CSN, les questionnaires et guides réalisés par le secteur du soutien cégeps de la Fédération des employé-es des services publics. Et récemment, les employé-es de soutien — technicien-nes, employé-es de bureau, ouvriers — étaient en réunion officielle, sur une base syndicale, en présence du directeur général.

Mais auparavant, on avait joué de prudence. Le conseil syndical a tenu à s'assurer qu'il y avait possibilité d'aller chercher quelque chose pour ses membres, que la volonté de changement de la direction était ferme. Nous en sommes donc aux vraies discussions avec un partage de l'ensemble des informations avec les membres.

Le point de mire

De telles démarches sur l'organisation du travail ont été entreprises dans plusieurs autres cégeps par des syndicats d'employé-es de soutien. Mais, actuellement, au secteur du soutien cégeps, le syndicat du cégep André-Laurendeau est le point de mire.

«Être heureux dans son travail, c'est bon pour tout le monde. Le jour où l'ensemble des employé-es de soutien vont entrer le matin avec le sourire, ce jour-là, nous aurons gagné», souligne Roland Thouin.

Comme un mal de dos, la CSST et le patronat ne lâchent jamais

Par Lucie Laurin

Avec la publication des prévisions budgétaires de la CSST annonçant un déficit de \$587 millions pour l'année 1992, les employeurs ont repris, sur la pile de dossiers où elle reposait en attendant de servir, la liste d'épicerie où s'alignent leurs récriminations depuis que la loi sur les accidents du travail existe. «*C'était hautement prévisible, déclare la vice-présidente de la CSN Céline Lamontagne. La CSST et le patronat n'ont pas obtenu tout ce qu'ils désiraient avec la loi 35. Nous nous attendions à ce qu'ils utilisent le déficit de la CSST pour continuer de mettre en pièces les droits des accidenté-es et malades du travail.*»

Si l'on peut chiffrer le déficit, pas plus que l'an dernier l'on n'est capable d'en identifier les causes. Alors on suppose, et ensuite, on propose. C'est ce que font la CSST et le patronat. Des propositions qui, curieusement, vont toujours dans le sens de démanteler davantage le régime d'indemnisation. En 1991, il fallait entendre le Conseil du patronat, auquel la CSST faisait faiblement écho, souhaiter que le médecin traitant «*n'abuse pas du régime en étant trop débonnaire avec les travailleurs accidentés ou soi-disant accidentés*» et dénoncer les accidenté-es qui fraudaient le système. D'où des plaintes concernant certains «irritants» de la loi: les pouvoirs du médecin traitant, la notion d'accident du travail, le financement de l'inspection et du retrait préventif de la travailleuse enceinte, les mécanismes d'appel, etc.

Pendant ce temps, la CSST, réfugiée derrière un discours de façade sur «*le renforcement de la prévention paritaire*» pour assurer «*la sauvegarde du régime*», préparait dans ses officines des amendements législatifs majeurs qui lui donneraient satisfaction, ainsi qu'au patronat.

Démolir un peu plus chaque fois

«*Il en est résulté le projet de loi 35 qui attaquait les droits des travailleurs accidentés et faisait de la CSST un organisme tout puissant, rappelle Céline Lamontagne. Certes, par la suite, des améliorations ont été apportées, mais le patronat a obtenu satisfaction sur plusieurs des*

points qu'il avait identifiés comme des "irritants".»

Cependant, son oeuvre n'est pas achevée. Cette année, c'est aux travailleurs de la construction qu'il s'en est pris, les accusant d'abuser du système, mais se gardant bien de souligner que 21 d'entre eux sont morts au travail l'année dernière... Il a, en outre, repris l'une de ses plus chères marottes: refiler au système public de soins de santé le coût du retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. «*Pourtant, si les employées enceintes doivent cesser de travailler, c'est que les conditions de travail sont dangereuses, qu'elles le sont pour tous, et que les employeurs refusent de les modifier!*», explique Céline Lamontagne.



Céline Lamontagne

Le fait que les causes du déficit de la CSST demeurent inconnues sert bien les intérêts de la CSST et du patronat, qui peuvent avancer n'importe quelle explication, puis réclamer des changements législatifs majeurs, lesquels se traduisent toujours par une attaque aux droits des victimes. «*La preuve est faite — et elle est éclatante — que le dernier congrès de la CSN avait raison de réclamer une commission d'enquête publique sur le déficit de la CSST qui identifiera, à partir des dossiers de lésions professionnelles, les tendances qu'il faut corriger*», de conclure la vice-présidente de la CSN. Une question de survie, pour notre régime d'indemnisation; et une question de droits, pour les victimes d'accidents et de maladies du travail.

Une journée dans la vie d'un référendum

Par Michel Crête

Partout à travers le Québec, des milliers de militants et de militantes de tous les horizons, y compris de la CSN, ont fourni bénévolement de leur temps et de leurs énergies au comité de leur choix, ce jour du 26 octobre dernier où la Démocratie s'exprimait dans la plus pure de ses formes: le scrutin populaire. Nous vous racontons ici comment s'est déroulée cette journée pour ces essentiels «travailleurs de l'ombre» que sont les bénévoles, aux quartiers généraux du NON de l'un des 125 comtés du Québec, celui de Richelieu, à Sorel.

Lundi 26 octobre, 8h30 du matin. Déjà, la fébrilité est palpable. Au rez-de-chaussée, Michelle Arpin et Carole Forcier sont au téléphone. Simon Grondin, militant péquiste et conseiller juridique du comité du NON, explique leur rôle aux responsables des bureaux de votation. Au premier étage, Paulette Éthier, identifiée au réseau des libéraux pour le NON, coordonne, avec Yves Bérard, la sortie du vote. Il y a aussi les Denise Rancourt, Jean-Marc Chevalier et Éthelle Paquin, du Regroupement des chômeurs. René Lachapelle, travailleur au CLSC du Havre et président du Conseil central de Sorel-Tracy, sera tantôt coursier, tantôt représentant du NON. À une rue de là, dans un quartier populaire, travailleront côte à côte Manon Barabé, vendeuse à temps partiel, et Gloria Bastiani, comédienne et ex-animatrice à CJSO-FM. Manon est plutôt favorable à une



Manon Barabé et Gloria Bastiani

nouvelle offre constitutionnelle, pour qu'on ait notre part égale et plus de services au Québec. Gloria souhaite plutôt un véritable référendum sur la souveraineté. L'harmonie des différences. Tiens! les hommes politiques pour le NON viennent d'arriver...

À Sainte-Anne-de-Sorel, Michel Lavallée, un travailleur de Beloit actuellement en mise à pied, oeuvre déjà à la sortie du vote dans sa municipalité. Il s'est installé dans un bureau aménagé pour l'occa-

sion au sous-sol de son vieux copain Michel Péroquin, postier et militant syndical durant une quinzaine d'années, aujourd'hui courtier en services financiers. Viendront leur prêter main-forte, les Martin Soulières, un étudiant, Nicole Plante, une employée saisonnière au centre de jardinage Comptoir Richelieu, et plusieurs autres. Il est 10h30. Ça vote. Le climat est serein. Midi. L'heure du lunch. En route pour les bureaux de scrutin, rassasier tout ce monde.

Ici, c'est une jeune étudiante qui vote pour la première fois. Elle ne sait trop où se diriger. S'informe. Le geste qu'elle va poser pour la première fois de sa vie est important, sérieux. C'est comme si voter venait lui confirmer qu'elle est adulte. Là, on est plus détendu. Évidemment, ce n'est pas la première fois qu'on vote. On échange des blagues. À tel autre endroit, c'est une jeune fille de dix ans qui



Denise Rancourt, Jean-Marc Chevalier et Ethelle Paquin



**Yves Bérard
et Paulette Éthier**

observe, les yeux grands ouverts, son paternel prendre son bulletin de vote. Passer derrière l'isoloir, cette boîte de carton. Revenir. L'émerveillement. «*J'aurais aimé ça aller avec mon papa pour aller voir comment se passe. J'ai hâte de faire ça!*»

Il aura aussi fallu al-

ler chercher des marqueurs, des procurations, apporter du café à l'école Laplume, reconduire des bénévoles à la maison, aller en chercher d'autres, etc. 16 heures: la sortie des usines, des bureaux. Ça devrait se bousculer aux portes. 18 heures: on organise un blitz de téléphones. Bientôt ce sera le moment tant attendu: le dépouillement du scrutin! Écoute collective de la télé. Les premiers résultats arrivent. Grand frisson.

Coalition et maturité politique

Derrière ces anecdotes et gestes quotidiens, mais combien importants, qui ont marqué la journée référendaire dans Richelieu, se profile le politique. Des bénévoles, des étu-

diant-es, des militant-es de partis différents, des libéraux, des péquistes, des gens du Bloc, des gens d'affaires, des ménagères, des militant-es syndicaux et des groupes populaires, des professionnel-les, des non-syndiqué-es et des retraité-es qui ont uni leurs efforts pour faire rejeter l'entente. Pour René Lachapelle, «*la jour-*



**Martin Soulières
et Michel Lavallée**

née du 26 octobre a été le prolongement de toute une campagne menée par des militantes et militants pas nécessairement habitués à travailler ensemble. C'est important. Nous avons réussi à coaliser des forces autour d'un enjeu politique important, même si nous avons des projets de société différents. C'est là un signe de maturité politique.» Pour sa part, Michel Péloquin affirme qu'il a été agréablement étonné par le retour de militant-es péquistes qui, à la suite des décrets, en 1982, avaient déserté la politique. Il pensait notamment à plusieurs professeurs qui se sont impliqués durant toute la campagne. «*Le référendum a favorisé le retour de tout ce monde-là.»*

Par une pine!

Par Luc Latraverse

Dans le comté de Bourassa, dans le nord de Montréal, le NON l'a emporté par une seule voix, 13,308 à 13,307. Et les gens du comité du NON de la CSN se plaisent à croire que c'est grâce à eux. En effet, vers 19 heures, l'équipe CSN, sous la responsabilité de Robert Duchesne, de l'hôpital Fleury, épluchait ses listes de pointage lorsque Nicole Gerdoni rejoint une vieille dame qui voulait voter NON et qui n'avait pas de transport pour se rendre au bureau de scrutin. Branle-bas de combat, et une voiture fut dépêchée pour transporter la dame qui déposa son NON dans l'urne à 19h45. Mission accomplie!

Bois-Francs



Simon Chrétien

d'appui de la CSN à la campagne du NON très efficace.

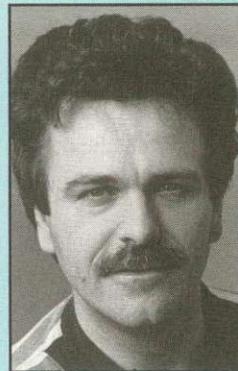
Simon Chrétien que nous avons interrogé il y a un mois (voir notre numéro 347), nous rapporte que dans la région des Bois-Francs, les gens semblaient acquis d'avance au NON (63,5% NON dans son comté d'Arthabaska) et que le point culminant de la campagne, dans les rangs syndicaux, fut le congrès du conseil central où une question de privilège a suscité une adhésion unanime. Simon nous souligne en passant qu'il a trouvé la structure

Bonaventure

Adèle Fournier, du CLSC Chaleurs, à Pas-pébiac, est déçue du résultat dans Bonaventure,

51,6% pour le OUI. Elle nous rapporte qu'en fait, il n'y a pas eu véritablement de campagne ni dans un camp, ni dans l'autre, dans ce comté, libéral depuis 30 ans (Gérard D. Lévesque) et composé de 14% d'anglophones et de 20% de personnes de plus de 55 ans. Elle a bien apprécié l'expérience et estime que la CSN, particulièrement par la voix de son président, s'est bien placée dans le débat référendaire.

Hull



Albert Leduc

cours des prochaines années.»

Dans l'Outaouais aussi, le OUI l'a emporté. Albert Leduc, responsable CSN dans le comté de Hull, rapporte qu'il y a eu très peu de débats sur le contenu de l'entente et que tout a reposé sur l'enjeu des emplois des fonctionnaires. «*Ce qui est curieux, c'est que même avec un OUI, il y a sur la table du premier ministre Mulroney un projet de réduction des effectifs de la fonction publique fédérale de l'ordre de 25,000 postes, au*

«Pas question de fermer les livres»

— Gérald Larose

Par Michel Rioux

Le lendemain du référendum, Gérald Larose était bien sûr très heureux des résultats. Depuis deux ans, en effet, il n'a pas ménagé les efforts pour mener le débat politique sur toutes les tribunes, aux quatre coins du Québec.

Mais, en même temps, il fulminait.

Déjà, la veille, la classe politique canadienne et québécoise, qui venait de recevoir un grand coup sur la gueule, avait enfourché la monture de l'économie.

Et les médias, en ce matin du 27 octobre, reprenaient le refrain de plus belle.



Trois jours avant le référendum, 4000 partisans enthousiastes avaient envahi l'aréna Maurice-Richard. Parmi eux, plusieurs affichaient des NON éloquentes dans de multiples langues.



«Ils se découvrent tous une vocation soudaine pour l'économie! Pour faire oublier leurs déboires au plan constitutionnel! Mais qui donc les a empêchés de s'occuper d'économie depuis cinq ans?» demande-t-il.

Du même souffle, il ajoute qu'à son avis, ils s'en sont trop occupés, d'une certaine manière. «Ils ont procédé à l'ouverture des marchés sans avoir pris au préalable les précautions pour protéger les emplois. Ils ont laissé grimper les taux d'intérêt et la valeur du dollar de façon qu'encore une fois, ce soient les emplois qui subissent les contrecoups. Ils ont ratatiné la capacité d'intervention de l'État en laissant fondre les budgets de développement régional. Ils ont chambardé le régime fiscal au profit des entreprises et des mieux nantis. Oui, ils se sont occupés d'économie. Mais très mal!»

Au président du Conseil du patronat Ghislain Dufour, qui réclamait un moratoire sur la consti- ▶

La comédienne Louise Dussault, la députée Louise Harel et le chanteur Dan Bigras sentaient venir la réponse du Québec et levaient déjà les bras avec le président du Comité du NON, Jacques Parizeau.

tution pour qu'on s'occupe d'économie, il devait répliquer que «ces questions ne sont pas séparées de la sorte. On ne peut pas faire du constitutionnel une année, de l'économique la suivante, et ainsi de suite. La vie n'est pas faite comme ça.»

D'ailleurs, selon Gérard Larose, si le référendum avait porté sur les politiques économiques des gouvernements, le rejet aurait été encore plus massif.

«Mais ce qu'il faut à tout prix dégonfler, c'est l'idée que les questions d'économie et de constitution ne sont pas reliées. Tout cela se tient et c'est en continuant de faire nos démonstrations qu'on en arrivera à convaincre une majorité de nos concitoyennes et concitoyens que la souveraineté est un instrument essentiel pour l'établissement d'une société florissante aux plans économiques et social,» dit-il à Nouvelles CSN.

Et maintenant?

Après ces deux années consacrées aux débats sur la question nationale, Gérard Larose affirme qu'il n'est pas question de fer-

mer les livres.

«Aujourd'hui, on tourne une page et on ouvre un nouveau chapitre de nos péripéties constitutionnelles qui, espérons-le, pourrait être le dernier.»

Pour le président de la CSN, l'implication des

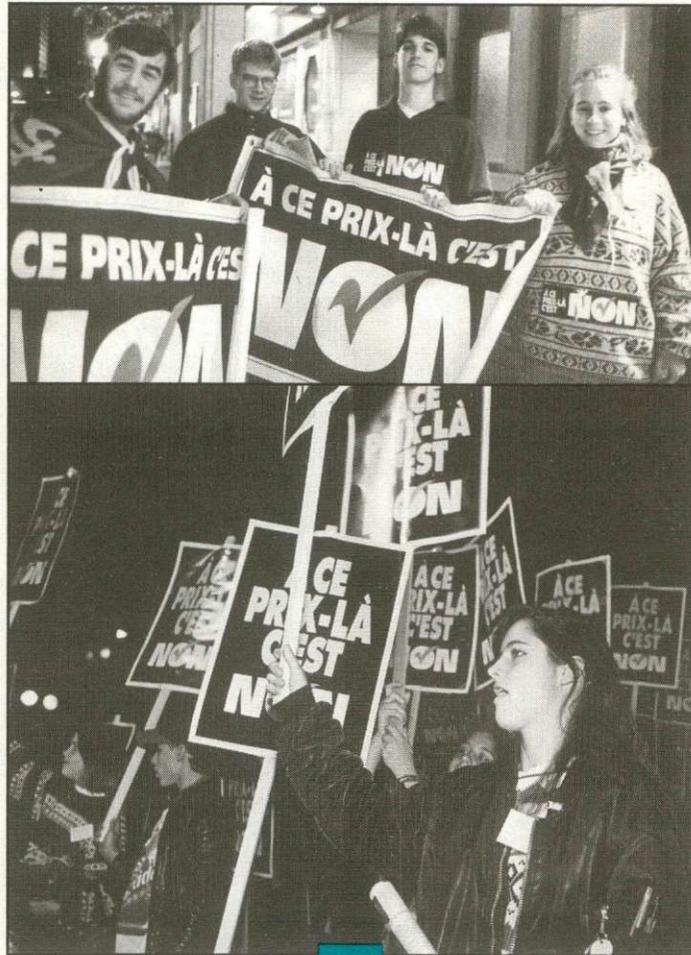
militantes et des militants pour la cause de la souveraineté, surtout depuis le congrès de mai 90 qui engageait clairement la centrale dans cette direction, a permis qu'on réfléchisse à plusieurs dimensions de notre vie en société, comme la fis-

calité, la démocratisation, la place des minorités, le respect des droits, l'équité, etc.

Mais ce qu'il apprécie au plus haut point, c'est que comme organisation syndicale, la CSN ait réussi à mener ce débat depuis plusieurs mois au coude à coude avec l'ensemble des forces vives du Québec. Notre mission profonde, se plaît-il à souligner, consiste à inscrire les intérêts de nos membres dans la promotion des intérêts de l'ensemble de la population. «C'est la différence fondamentale entre un comportement corporatiste et celui d'une organisation syndicale progressiste,» soutient-il.

Le président de la CSN s'est par ailleurs dit fier du travail immense accompli par les militantes et militants dans les syndicats, dans les organismes et dans les structures mises sur pied pour le référendum.

«Nos membres, comme la majorité de la population, ont décidé qu'il n'était pas question de cacher les problèmes et de se contenter de demi-solutions», conclut Gérard Larose.



Dans les rues de Montréal, le 26 octobre, les jeunes n'ont pas hésité à sortir leur plus beau sourire pour montrer leurs couleurs.



Ce n'est pas seulement une entrée remarquée qu'a faite le président de la CSN Gérard Larose à l'aréna Maurice-Richard le 23 octobre. Il s'est attiré des tonnerres d'applaudissements quand il a dit à la foule que le Québec n'avait pas demandé à Robert Bourassa de cacher le problème sous le tapis, mais de le régler.

«Aujourd'hui, nous sommes des milliers à dire NON. Lundi, nous serons des millions,» a-t-il lancé.

MONTREAL-NORD

No pay, no work!

Impayés depuis le 12 septembre, les trente employés du Centre d'accueil Fleur de Lys ont refusé de rentrer au travail, le 23 octobre.

Les travailleuses et les travailleurs de cette résidence privée pour personnes âgées, située à Montréal-Nord, ont décidé en assemblée générale qu'ils rentreraient au travail seulement lorsque la paye de tous les employés aura été versée. Les membres du syndicat, affilié à la Fédération des affaires sociales, reçoivent leur paye en retard depuis plus d'un an.

Le syndicat et la FAS ont demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux d'intervenir afin de corriger la situation. La fédération demande également au ministre de retirer à l'entreprise le droit de dispenser des soins de santé à des personnes âgées. Selon la vice-présidente de la FAS, Marlène Lamontagne, «le but de l'entreprise privée est de faire des profits, ce qui est incompatible avec une politique de la santé visant à assurer tous les soins à une clientèle vulnérable.»

Le syndicat tente depuis 10 mois de renouveler sa convention collective.

L.-S. H.

CLSC ROSEMONT

Une coalition pour contrer le projet de privatisation

Les groupes populaires et communautaires du quartier Rosemont, les médecins, les infirmières syndiquées à l'Alliance des infirmières de Montréal, section CLSC (FIIQ), et le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil et du CLSC Rosemont (FAS-CSN), viennent de former une coalition dans le but clair de s'opposer à l'ouverture d'une clinique privée de médecins au sein même des locaux du CLSC actuel. Cette coalition exige une intervention immédiate du ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté. «Non seulement nous nous opposons à une telle clinique, mais nous désapprouvons également les décisions de l'administration du CLSC qui font en sorte de réduire l'accessibilité aux servi-

ces médicaux en refusant tout nouveau dossier et en fermant le service médical sans rendez-vous», de déclarer les porte-parole de la coalition.

Celle-ci considère que le ministre doit mettre en oeuvre le plus tôt possible une politique favorisant le recrutement des médecins en CLSC. Elle exige également que l'administration du CLSC réintroduise l'accessibilité à des services médicaux pour tous les citoyens du quartier, en redonnant les services sans rendez-vous et en acceptant l'ouverture de nouveaux dossiers.

Actuellement, une pétition circule dans le quartier Rosemont. Cette pétition porte sur l'accessibilité aux services médicaux du CLSC Rosemont.

J.R.

Semaine de la radiologie

Le Secteur professionnel des technologies médicales de la CSN, l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec et le Syndicat des technologues en radiologie du Québec ont uni leurs efforts dans l'organisation d'une «semaine de la radiologie» qui se tient du 2 au 8 novembre. Durant cette semaine, plusieurs activités se dérouleront dans les centres de radio-diagnostic, de médecine nucléaire et de radio-oncologie afin d'amener le public et les autres travailleuses du réseau de la santé à mieux identifier les techniciennes de radiologie dans le processus médical. Celles-ci vous invitent donc à aller les rencontrer sur leurs lieux de travail durant cette semaine spéciale. J.-P. P.



ROUGEMONT

Pas toujours aux mêmes, le jus!

Les 82 employés de l'une des deux usines de jus Lassonde de Rougemont sont en lock-out depuis le 14 octobre. Le syndicat estime que l'écart total, estimé à moins de \$140,000, qui sépare les parties ne justifie pas un prolongement de ce conflit qui risque de causer des préjudices aux pomiculteurs de la région, en cette fin de saison de cueillette des pommes.

Les points sur lesquels la partie patronale refuse de conclure un règlement sont le droit à une cinquième semaine de vacances et à une banque de trois jours de congés de maladie après 15 ans d'ancienneté. La cinquième semaine de vacances coûterait à la compagnie la faramineuse somme de \$2,100 sur deux ans. Il n'y a vraiment pas là de quoi fouetter un chat.

Les salaires

Sur le plan salarial, l'écart entre les parties n'est pas énorme non plus, puisque le syndicat réclame une augmentation de 4,5% pour la première année de la convention, de 5% pour la deuxième année, ainsi qu'une somme de 1%, à la signature de la convention. La partie patronale offre 4,4% pour la première année et 3,1% pour la deuxième.

Une entreprise prospère

Les profits de la compagnie se sont chiffrés à \$15,3 millions, de 1987 à 1991. \$2,5 millions ont été versés en dividendes, depuis 1990, aux actionnaires. Alors qu'elle ne trouve pas \$140,000 pour ses employés, montant réparti sur une période de deux ans, elle a augmenté le traitement de ses sept administrateurs de \$140,000 en un an.

Luc L.

Congédié pour un stylo oublié

Alors que les pourparlers pour le renouvellement de la convention collective des employé-es du marché Proviso Galerie des Îles de Port-Cartier allaient bon train, l'employeur a forcé un employé à démissionner parce qu'il avait omis de remettre son stylo en quittant le travail. Les employé-es ont eu l'intention de débrayer pour soutenir leur camarade de travail, mais ils ont plutôt signé une pétition pour exiger sa réintégration.

Assemblée publique à Forestville

De leur côté, les employé-es du marché Proviso de Forestville, en lock-out depuis l'été dernier, ont tenu une assemblée publique, le 28 octobre, pour informer la population de la véritable situation financière de l'employeur. Selon les données obtenues par le syndicat, Proviso fournit une aide financière de l'ordre de \$680,000 au propriétaire du magasin franchisé, sur une période de cinq ans. En outre,

dans l'acte de vente, il était prévu une augmentation de 3% des salaires à l'échéance de la convention, en 1991, mais le propriétaire veut couper de 10% les salaires, et encore plus dans les avantages sociaux.

Au début du mois, le syndicat avait recueilli 3,200 noms sur une pétition d'appui parmi la population du village, qui compte quelque 4,000 âmes. Une délégation avait remis la pétition au siège social de Proviso, à Québec. Luc L.



Les membres du Syndicat des cols bleus de Valleyfield.

VALLEYFIELD

Pressions politiques

Dans la semaine du 19 octobre, le Syndicat des cols bleus de la Cité de Valleyfield (FEESP-CSN) a fait circuler une pétition d'appui auprès de la population locale dans le but de faire débloquer les négociations qui les préoccupent.

C'est qu'après vingt-et-un mois et une vingtaine de séances de négociation, les syndiqués sont déterminés à intensifier leurs pressions auprès des édiles municipaux pour obtenir un règlement satisfaisant. Il reste toujours quatre points importants en suspens: la banque de congés de maladie, le cumul de l'ancienneté durant un congé pour activités syndicales, le droit de rappel des employés temporaires et la réduction du temps de travail.

Les cols bleus de Valleyfield estiment avoir fait les compromis nécessaires, y compris sur les quatre points litigieux. Mais la partie patronale, pour l'essentiel, est demeurée sur ses positions.

Les parties s'entendent sur la durée de la convention collective (trois ans) et sur les hausses de salaire (9% au total). La convention collective des syndiqués est échue depuis le 31 décembre 1990. Jusqu'à maintenant, les négociations ont été marquées par trois arrêts de travail sporadiques. À la demande du syndicat, un conciliateur a été affecté à ce dossier.

M.C.

500 ans de résistance

Rigoberta Menchù Tum, dont la CSN, parmi d'autres organisations progressistes canadiennes, a soutenu la candidature au titre de Prix Nobel de la Paix 92, sera parmi nous le 9 novembre, à 19h30, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM (J-M400), Pavillon Judith-Jasmin (métro Berri). Elle y sera l'invitée spéciale d'un forum public auquel tous sont invités et qui a pour titre: «500 ans de résistance indienne, noire et populaire».

Mme Menchù oeuvre depuis des années à la promotion de la paix et des droits des peuples autochtones. En 1982, elle a été la première femme autochtone à participer aux commissions des Nations unies sur les droits humains, la prévention de la discrimination et la protection des minorités.

J.-P. P.

QUÉBEC

Le «réalisme» à la Hilton

C'est à l'unanimité que les employé-es de l'hôtel Hilton, à Québec, ont rejeté, le 21 octobre, les offres patronales. Rien de surprenant: l'employeur offrait une augmentation de... 0% la première année, et 2% la seconde (le syndicat demandait 6% par année), et exigeait plus de polyvalence et de flexibilité. «Un peu de réalisme!», disait l'employeur qui, de l'autre main, accordait 3,5% d'augmentation à ses cadres.

Par ailleurs, les syndiqué-es ont adopté à 78,8% le recours à des moyens de pression, dont deux débrayages de 24 heures. La convention collective est échue depuis le 30 septembre et les employé-es ont droit de grève depuis le 3 novembre. L.L.

CLSC

Le travail au noir «blanchi»

Une étude réalisée par le comité des intervenants sociaux et professionnels de la FAS confirme que le phénomène de la privatisation du maintien à domicile est largement engagé dans les CLSC. La recherche, menée auprès de 70 établissements syndiqués et de 642 auxiliaires familiales, révèle que l'ensemble des CLSC utilise les centres de bénévolat pour orienter des demandes de services à domicile.

Ainsi, 85% des répondantes ont indiqué que leurs établissements référaient les demandes de services à des travailleurs autonomes, blanchissant ainsi une sorte de réseau de «travail au noir». Les CLSC utilisent aussi des agences privées, des associations sans but lucratif, ainsi que certains programmes gouvernementaux comme les

programmes Extra ou les allocations directes.

Ce «marché noir» est de plus en plus encouragé par les CLSC et le gouvernement pour compenser l'insuffisance des budgets de maintien à domicile dans les établissements. Pendant ce temps, les auxiliaires familiales et sociales travaillent dans une situation de plus en plus précaire. L'enquête constate que plus de la moitié de ces travailleuses sont inscrites sur des listes de rappel ou possèdent un poste à temps partiel. Ces employées, qui ont toutes reçu une formation adéquate, sont sans travail, alors que les services à domicile sont donnés, avec l'accord des CLSC, par du personnel insuffisamment formé. La qualité même des services n'est pas contrôlée par l'établissement qui réfère.

L.-S. H.

Rififi dans les cuisines

Des membres du Conseil fédéral de la FAS ont manifesté, le 15 octobre, devant le Centre d'accueil Émilie-Gamelin, à Montréal, en appui aux travailleuses et travailleurs de l'endroit aux prises avec une direction particulièrement butée. Le président du syndicat, Roger Grignon (à gauche sur la photo), en a profité pour déposer au directeur des ressources humaines, M. Robert Waddell, plus de 400 lettres, signées par les délégués du conseil



fédéral, lui demandant de changer d'attitude et d'améliorer le climat des relations de travail.

Récemment, le président du syndicat a été suspendu pendant un mois, en représailles contre les em-

ployés de la cuisine qui ont arrêté de travailler une quinzaine de minutes pour protester contre un cadre qui faisait le travail d'un syndiqué. Cette situation durait depuis plus de six mois.

L.-S. H.

MONT GRAND FOND

Après Malenfant, le soulagement

Les employé-es du centre de ski Mont Grand Fonds, menacé de fermeture par suite de l'incompétence administrative de Raymond Malenfant, soupirant de soulagement: l'entreprise a été rachetée par Louis Dufour, membre de la famille Dufour propriétaire de la Poulette grise, où se trouve également un syndicat CSN. L'acquéreur avait posé comme condition de s'entendre avec le syndicat. L'entente de principe, conclue le 26 octobre, res-

pecte la convention collective en place. Le nouveau propriétaire est prêt à investir les quelque \$400,000 nécessaires pour remettre le centre de ski en état de fonctionnement.

Les syndiqué-es sont heureux. Le centre va rouvrir, et un mois plus tôt que d'habitude, ce qui laisse du temps pour se préparer et en faire la promotion. En outre, avec un employeur qui semble pourvu d'un minimum de conscience sociale et éco-

nomique, les relations de travail s'annoncent bonnes. Ça va faire changement du temps de Malenfant!... L.L.

BÉATRICE-CRESCENT

Un mot du Super Fouineur

Les 31 travailleurs du Comité des Ex... de Béatrice-Crescent, qui luttent pour récupérer leurs emplois perdus après que la compagnie Béatrice-crescent eut décidé de déménager la presque totalité de sa production en Ontario, ont lancé un appel auprès de l'ensemble des syndicats affiliés à la CSN.

Dans une lettre signée par leur mascotte, le Super Fouineur, celui-ci demande à tous et chacun d'éviter d'acheter les produits Béatrice-Crescent: fromage, yogourts, crème sure, ainsi que le fromage

LE SOLEIL

Black out

Après deux ans de vaines négociations, les journalistes du quotidien *Le Soleil* de Québec, propriété de Conrad Black, ont déclenché la grève à minuit, le 22 octobre. L'employeur a, jusqu'ici, continué de faire paraître le journal, dont il utilise l'une des pages pour répandre une fausse publicité qui consiste à faire croire que le litige porte sur les salaires et les conditions de travail. Alors que c'est plutôt l'autonomie professionnelle des journalistes et l'avenir des emplois réguliers qui est en jeu.

Depuis l'acquisition du *Soleil* par Conrad Black, un climat de confrontation s'est installé dans la salle de rédaction. Plus

soucieuse de plaire à divers intérêts financiers que de diffuser une information de qualité, la nouvelle administration a instauré un style de gestion autoritaire contre laquelle les journalistes n'ont pas tardé à réagir. L'employeur a pris l'habitude de recourir de plus en plus à des pigistes, davantage vulnérables aux pressions, qu'il tente par tous les moyens de substituer aux journalistes réguliers.

Ces derniers, qui ont demandé au ministre du Travail de faire enquête sur l'utilisation de briseurs de grève, ont l'appui des employé-es desoutien de la salle de rédaction, qui refusent de franchir la ligne de piquetage. L.L.

CHICOUTIMI

Quatre jours de grève

Il a été nécessaire de débrayer pendant quatre jours, à l'entrepôt J.M Picard de Chicoutimi, pour empêcher les neuf cadres (propriétaires et vendeurs) d'effectuer le travail des employés syndiqués qui ne sont qu'une dizaine. Cette grève, qui est survenue en cours de négociation, s'est terminée lorsque l'employeur s'est engagé à ce que le travail des cadres ne puisse avoir pour conséquence de réduire les salaires, ni d'entraîner de perte d'emploi chez les syndiqués. La négociation se poursuit.

Luc L.



en tranches de marques privées (Métro-Marché Richelieu, Super C), qui était autrefois fabriquées par ces travailleurs québécois, à Ville St-Laurent.

De plus, si vous voyez ces produits dans votre marché d'alimentation, n'oubliez pas d'aviser le Super Fouineur au 1-800-663-4417. Il n'y a pas de frais d'interurbain. H.J.

Vies de travail

Une série d'émissions intitulées *Vies de travail* est diffusée depuis déjà six semaines sur le canal communautaire Vidéotron — Canal 9 à Montréal et dans la région. Plusieurs sujets ont déjà été abordés: travail précaire, temps partiel, question nationale. Des ressources de la CSN sont régulièrement mises à contribution. Voici les heures de diffusion pour Montréal. Dans les autres régions, vérifiez avec votre canal communautaire.

Dimanche: 1 heure.	Mardi: 21 heures.
Mercredi: 17 heures.	Judi: 8 heures.
Samedi: 13 h 30.	M.R.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

L'abus de la majuscule

Dans les noms de sociétés, d'organismes publics ou privés, ainsi que d'entités administratives, on abuse souvent de l'usage de la majuscule, y compris dans nos documents syndicaux. Il faut l'avouer, plusieurs subissent en la matière l'influence de l'anglais, où la majuscule est reine, et cela devient non seulement de plus en plus répandu, mais de plus en plus agaçant aussi.

Comparez: en français: Fédération des médecins spécialistes du Québec; en anglais: Federation of Medical Specialists of Quebec. En français, l'usage s'est établi d'employer la majuscule seulement au premier terme des dénominations de groupements.

De même, il ne faut pas se laisser induire en erreur par les sigles dont toutes les lettres sont des majuscules; par exemple: CSN et Confédération des syndicats nationaux.

D'autres exemples:

- L'Association des travailleurs immigrants
- La Fédération du commerce (CSN)
- La Chambre de commerce de Montréal
- Le Parti libéral
- Les Chantiers maritimes de Lauzon
- L'Exposition provinciale de tourisme
- La Société des alcools du Québec
- L'Assemblée nationale du Québec

L'exception confirme la règle

Pour ce qui est des ministères, la règle est d'utiliser la majuscule à la désignation du domaine que gère le ministère. Ainsi, nous écrivons: le ministère des Relations internationales, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le ministère de la Santé et des Services sociaux, et non pas «le Ministère». Même chose pour «ministre». À proscrire absolument: «le Gouvernement».

J.R.

Actes du FRONT

En mars 1992, pour la première fois, des femmes préoccupées par le travail non traditionnel féminin (celui où la participation des femmes représente moins de 33%) et venues de toutes les régions du Québec étaient réunies en colloque. Les actes de ce colloque viennent de paraître, dans lesquels se trouve la synthèse de la problématique du travail non traditionnel des femmes telle qu'elle se vit au quotidien par les travailleuses et les intervenantes.

Cet événement constituait l'étape préparatoire à la fondation d'un regroupement de femmes que la question préoccupe, les 14 et 15 novembre 1992, au Holiday Inn Crowne Plaza, à Montréal.

Pour information: Claire Cousineau, (514) 670-7866.

BIENVENUE

Mulco-Sico

Deux nouveaux groupes de travailleurs à l'emploi de la compagnie Mulco, laquelle fabrique des produits de construction, à Saint-Hubert, viennent de joindre les rangs de la CSN et de sa Fédération de la métallurgie. Il s'agit des quatre employés du laboratoire de contrôle et des cinq employés du département de la maintenance et de l'entretien.

À l'automne 91, les employés de l'usine Mulco, qui a été achetée par Sico il y a quelques années, avaient décidé de quitter la CSD et d'adhérer au Syndicat CSN des employés de Sico, lequel regroupe également les employées de bureau depuis 1989.

Alma

Les 85 travailleuses et travailleurs du marché d'alimentation Héritage, à Alma, viennent de déposer une requête en accréditation pour être représentés par un syndicat CSN. Les employé-es des marchés Héritage de Chicoutimi et de Jonquière sont déjà affiliés à notre centrale. Dans la seule région du Saguenay- Lac Saint-Jean, la Fédération du commerce compte maintenant 1,500 membres qui travaillent dans des marchés d'alimentation de diverses bannières.

La Baie

Les 11 employés des «Matériaux La Baie Inc.» ont également déposé une requête en accréditation CSN. L'entreprise appartient aux mêmes intérêts que la compagnie Laurent Lapointe de Chicoutimi, dont les employés sont syndiqués à la CSN depuis 1977.

J.-P. P.

La ville en rose

C'est sous ce thème que se tiendra le premier colloque québécois d'études lesbiennes et gais, du 12 au 15 novembre 1992, à Montréal. Ce colloque, organisé conjointement par l'Université du Québec à Montréal et par l'Université Concordia, est ouvert au grand public. Plus de 180 conférencières et conférenciers, provenant de diverses villes nord-américaines et européennes et représentant autant des milieux académiques que communautaires, y interviendront, ainsi que des membres du Comité des lesbiennes

et gais de la CSN.

Divers thèmes y seront traités: l'histoire des lesbiennes et gais; les mouvements lesbiens et gais et les diverses formes de militantisme; le sida sous ses différents aspects; la littérature; le journalisme; le droit; etc. Ces sujets seront traités dans une quarantaine d'ateliers et de tables rondes.

Les frais d'inscription régulière sont de \$30, mais de \$15 pour les étudiants. Pour information, vous pouvez appeler à l'Université du Québec à Montréal au (514) 987-8305.

J.R.

CONSUMMATION

Deux guides

On connaissait déjà *Comptes pour tous*, cet excellent guide budgétaire publié par l'ACEF du Nord de Montréal. En ces temps de récession, où même ceux qui se considèrent convenablement rémunérés n'arrivent pas à mettre un sou de côté, peut-être n'est-il pas superflu d'en rappeler l'existence. Disponible au coût de \$20 l'unité (frais de poste inclus) et de \$15 (plus les frais d'envoi) pour les commandes de plus de 50 copies.

L'ACEF du Nord a également mis au point un guide qui s'adresse spécifiquement aux jeunes de 14 à 18 ans, intitulé *Mon 1er budget*, et qui devrait les aider à acquérir de bonnes habitudes de consommation. Disponible au coût de \$3 l'unité (frais de poste inclus), de \$1.75 (plus les frais de poste) pour les commandes de 50 à 100 exemplaires et de \$1.50 (plus les frais de poste) pour les commandes de 100 exemplaires et plus.

Envoyez vos nom, adresse complète, numéro de téléphone, nom du guide désiré, nombre d'exemplaires désirés, ainsi que le paiement à l'ACEF du Nord de Montréal, 7500, rue Châteaubriand, Montréal, Qué., H2R 2M1, tél: (514) 277-7959.

Faites lire
Nouvelles
CSN

Chine-USA

En un sens, la Chine se montre conforme à son image de puissance réaliste à poigne forte. Le 14e congrès du Parti communiste vient d'adopter certains assouplissements — le capitalisme devient une étape du grand bond vers la société communiste, et l'armée sera choyée! Ce que l'on désigne comme la gérontocratie qui règne à Pékin a tout de même le sens des formules. Certaines ambassades parlent d'évolution réelle.

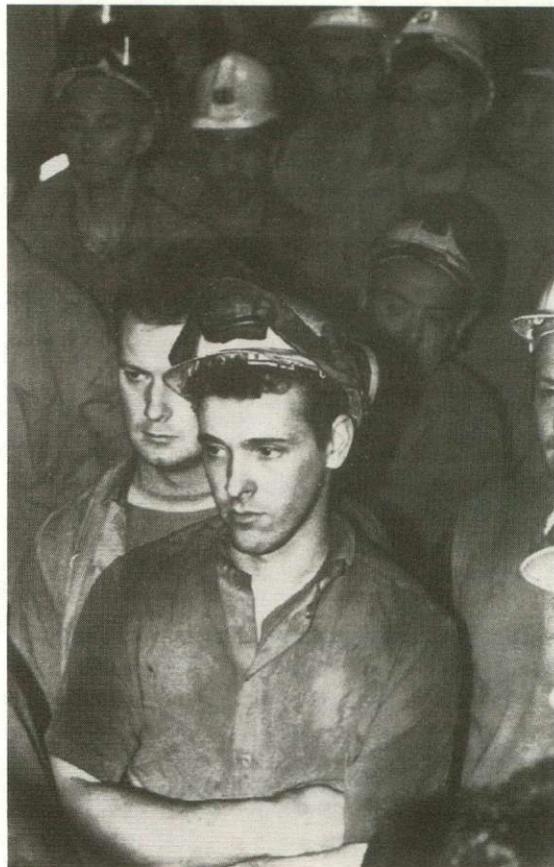
Aux États-Unis, vient-on d'apprendre, les Chinois qui bénéficient de bourses d'études se montrent plus perspicaces que d'habiles diplomates. Près de 80,000 d'entre eux (ce qui comprend leurs familles) ont décidé de ne pas rentrer en Chine; ils ne croient pas en l'esprit d'ouverture de Pékin et entendent profiter de l'offre faite par Washington, le 9 octobre, de leur accorder des permis de résidence permanente. C.T.

Gueules noires

Sympathique, cette cause des mineurs de charbon de Grande-Bretagne! Le gouvernement Major annonce tout d'abord qu'il en licencie 30,000, puis devant le tollé, il se limite à décréter 7500 mises à pied immédiates. Ce ne sont plus 30 puits, mais 10, qui fermeront. L'opération de la British Coal avait été gauchement préparée et précipitamment menée. S'il y a moins de clients pour les charbonnages britanniques, c'est que les compagnies privatisées d'électricité préfèrent le gaz, d'où le cumul de stocks. Fallait-il frapper si fort?

Ce qu'il faut savoir, c'est que la Grande-Bretagne, qui fait toujours partie du club des sept pays capitalistes les plus cossus, s'est récemment informée auprès de la Communauté européenne sur la possibilité de toucher une partie du «Fonds de cohésion» que prévoit le traité de Maastricht. Réponse fut faite que cette caisse de dépannage ne valait que pour les «vrais» pays pauvres de la Communauté : Irlande, Grèce, Portugal et Espagne.

De l'économie britannique, *L'Express* affirme qu'elle connaît une «grande déconfiture». La livre sterling est attaquée et, pour la première fois en cinq ans, le taux de chômage affecte plus de 10 % de la main-d'oeuvre — une augmentation de 78 % en 30 mois. La production industrielle recule et une récession, qui persiste depuis plus de deux ans, provoque des faillites en nombre record. La ministre de l'Emploi, Gillian Sheppard, se dit préoccupée; son ministère consacra plus de deux milliards de livres en 1992-1993 à des programmes de formation et de recyclage. Les gueules noires (nom qu'on donne aux mineurs de charbon) ont donné le signal d'une réaction qui pourrait mettre en péril le



gouvernement Major dont les critiques se font entendre même chez les conservateurs. Ce climat de grogne et d'appréhension survient sur toile de fond d'un possible réveil de la Grande Crise, comme si le hoquet thatcheriste avait fini par rendre l'économie vraiment malade.

Clément Trudel

Une ONU à transformer

Comme à sa naissance en 1945, l'Organisation des Nations unies peut redevenir signe d'espoir. Les quelque 180 pays représentés à la mi-septembre, lors de l'ouverture de la 47e session de l'assemblée générale, ne partagent pas tous les mêmes vues, mais ils semblent enclins à renforcer son pouvoir de gendarme.

Évoquer une paix universelle en ce moment paraît naïf. Des «boat people» africains viennent mourir sur les côtes espagnoles, des ambulances blindées

gagnent le front de Sarajevo, des Sahraouis sont remis aux autorités marocaines alors qu'ils cherchent la protection de l'ONU! Rien n'indique que Kaboul soit au bout de ses peines, que les morts israéliens (116) et palestiniens (943) aient, à ce jour, montré le chemin d'une véritable trêve. Les conflits en Angola et au Mozambique semblent se rallumer, etc. Rien de mieux que ces conflits pour faire mousser une ONU-police, selon certains.

Les cinq membres

permanents du Conseil de sécurité de l'ONU jouissent toujours théoriquement du droit de veto. Les vrais piliers en économie, le Japon et l'Allemagne, aspirent eux aussi à de tels postes de commande, mais qui les exaucera?

Il y a présentement 45,000 casques bleus sur douze terrains d'action, rappelle *Le Monde diplomatique* d'octobre 1992. Entre 1945 et 1988, il n'y avait eu que 13 missions onusiennes de «paix»! Il faut donc tenir compte d'une nou-

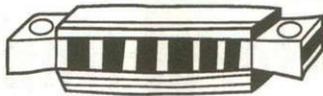
velle donne qui incite les États-Unis à tenter d'utiliser l'ONU comme paravent de leurs nouvelles guerres froides.

Boutros Ghali l'Égyptien, qui a succédé à Perez de Cuellar comme secrétaire général de l'ONU, a déjà fait état des réticences auxquelles il se bute dans son souci d'«aggiornamento» d'une organisation qui voudrait prendre davantage en compte des «puissances régionales» telles le Brésil ou l'Inde.

Nombreuses sont les

«missions urgentes» que l'ONU est appelée à remplir depuis que le mur de Berlin s'est effondré et que des fédérations comme l'URSS ont été démembrées. Une réforme — et des capitaux nouveaux — aideraient l'ONU à s'acquitter de ces tâches en toute crédibilité, pourvu que ne se concrétisent pas les craintes des non alignés sur la mainmise du G7 dans un forum qui a vocation de favoriser une paix stable.

C.T.

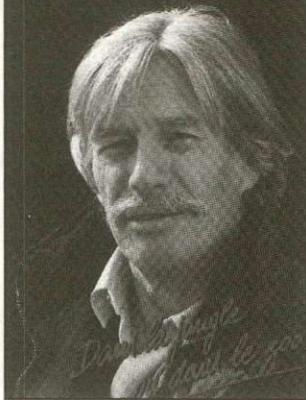


Ferrat, toujours mordant!

Jean Ferrat a toujours le coeur à la bonne place: à gauche! En effet, Ferrat, qui aura 62 ans le 26 décembre, ne baisse toujours pas pavillon. Son plus récent album, le premier depuis 1985, *Ferrat 91/ Dans la jungle ou dans le zoo*, est carrément une bouffée d'air frais. D'entrée de jeu, sur la pièce *Dans la jungle ou dans le zoo*, il stigmatise celles et ceux qui voudraient bien qu'on rentre dans le rang, qu'on adhère à leur nouvel ordre économique, qu'on remise nos plus beaux rêves, nos rêves fous d'un monde juste et meilleur. Un monde juste et meilleur qu'on ne retrouve ni sous le socialisme bureaucratique (le zoo), ni sous le capitalisme (la jungle). L'auteur de

Camarade, C'est beau la vie, Nous dormirons ensemble, Oural Ouralou, Je ne suis qu'un cri apporte toujours l'espoir. Ferrat se fait aussi ironique envers *Les petites filles modèles* branchées sur leur minitel, boursicotant! Comme à son habitude, il se fait aussi amoureux et tendre dans *Parle-moi de nous* et *Tu aurais pu vivre*. Dans *Les jeunes imbéciles*, il a du mordant pour les anciens ML «qui ont troqué leur col Mao contre un joli costume trois pièces». Ferrat est actuel aussi dans *Mon amour sauvage*. L'album se termine avec un hymne au désarmement: *La paix sur la terre*. *Dans la jungle ou dans le zoo* comprend, au grand total, 14 chansons bien rendues par des belles musiques, des musiques modernes, parfois un peu trop présentes et qui nuisent ainsi au texte, si

FERRAT 91



essentiel chez Ferrat, ainsi que des musiques jazzées. Des musiques arrangées comme toujours par *Alain Goraguer*. Seule ombre au tableau, s'il en est une: les textes imprimés des chansons ne sont pas fournis. Disques Temey. Distribution Select.

Urgence

Par les temps qui courent, elles sont nombreuses les personnes à se demander sur quel enregistrement Francis Cabrel

peut bien interpréter *Quand j'aime une fois j'aime pour toujours*, de Richard Desjardins. Réponse: *Urgence: 27 artistes pour la recherche contre le sida*. Il s'agit d'un album double d'une rare intensité et qui en deviendra un de collection. L'amour bellement, crûment, et exprimé avec émotion par 27 artistes d'horizons divers de Alain Chamfort à Sylvie Vartan, en passant par Jean-Jacques Goldman, la Mano Negra, Stephan Echer, Jacques Higelin, Indochine, Patricia Kaas, Johnny Hallyday, Les garçons bouchers/Pigalle, Renaud, Liane Foly, et d'autres. Tous les bénéficiaires de cet album double seront versés à l'Institut Pasteur et serviront exclusivement à la recherche contre le sida. Étiquette Virgin 54013.

Michel Crête

THÉÂTRE

AKI: fort et contemporain

La troupe de théâtre Parminou, qui fêtera bientôt ses vingt ans, présentait, les 12, 13 et 14 octobre, à Montréal, la nouvelle pièce *AKI*, dans son volet «théâtre de sensibilisation». L'origine de cette pièce en trois histoires a pour lieu, l'esprit de Michel Cormier et pour événement, les barricades d'Oka.

Il en découle trois récits modernes qui abordent la problématique amérindienne sous trois angles: la famille, l'amitié et l'amour.

La première histoire, qui s'intitule «1492, avenue des Amériques», écrite par Hélène Desperrier, illustre le retour dans le passé auquel sont confrontés un père et sa fille après une étrange rencontre de cette dernière avec une grand-mère abénaquise qu'elle croyait morte. Ce drame allégorique révèle toute une humanité véhiculée par le mot «AKI» qui signifie «terre».

La deuxième partie, *L'indian time*, met en scène la discussion de deux amis,

un blanc et un autochtone, qui très rapidement en viennent à se disputer à grands coups de préjugés. L'humour croquant des dialogues, signés Réjean Bédard et Hélène Desperrier, fait rire à gorge déployée l'assistance, tout en l'éduquant.

La troisième partie est celle qui s'insinue dans les déchirements les plus intimes d'un amérindien écartelé entre ses ambitions, ses racines, son identité et son amour pour une blanche. Pièce mystique où se côtoient le songe et le réel. Écrite par Patrice Dussault, elle est la plus

révélatrice.

Les textes, simples mais forts, soutenus par une distribution efficace parfois impressionnante, telle la prestation d'Alain Carrière, font de ces trois courts brossages un tableau très contemporain.

En plus de son volet «théâtre de sensibilisation», la troupe Parminou offre ses services à des organismes sur des thèmes qui les préoccupent, dans leur volet «intervention théâtrale». Pour obtenir ces services, contacter Pauline Voisard au 819-758-0577.

Pierre Rousset



Le fils de Ducharme?...

La Vie a du charme.
Un film écrit et réalisé par Jean-Philippe Duval, produit par les productions Virage.

Je pèse mes mots: Réjean Ducharme est, de tous les temps, l'artiste québécois le plus grand, le plus complet et le plus mystérieux... Il y a l'oeuvre, le mythe et l'homme.

D'abord, l'oeuvre:

LITTÉRATURE: 1966. À 24 ans, Ducharme publie son premier roman, *L'avalée des avalés*. Une bombe. Une seule photo. Aucune entrevue. On pense à la fraude. Depuis, six romans, tous piliers de notre littérature.

CHANSON: Les meilleurs textes de Charlebois.

THÉÂTRE: On vient de reprendre, après plus de 10 ans, *Ha ha!*... et *Ines Pérée et Inat Tendu*, deux

des textes les plus forts du théâtre québécois.

CINÉMA: Avec *Les bons débarras*, Ducharme montre qu'il est un grand scénariste et notre plus grand dialoguiste.

SCULPTURE: 1991. J'étais sceptique. Pourtant, sous le pseudonyme de Roch Plante, Ducharme présente des collages d'une incroyable intelligence. J'en ai eu des frissons.

Venons-en au film. À 24 ans, Jean-Philippe Duval nous présente donc cette enquête de 52 minutes.



Ceux qui ne connaissent pas Ducharme ne le connaîtront pas davantage, mais seront intrigués par le personnage. Ceux qui le connaissent jouiront. On y retrouve le deuxième, et même le troisième niveau, si chers à Ducharme. Les jeux de mots, les collages. Visuellement, Duval se rapproche d'ailleurs beaucoup de Plante.

Avec ces entrevues de metteurs en scènes, ces lectures par des comédiens et écrivains, ces extraits de films, chansons et piè-

ces, on entrevoit l'univers ducharmien. Avec ces fausses entrevues de pseudo-personnages de ses romans, on se tord. Seules les pseudo-fictions voulant montrer Ducharme plus jeune sont faibles et inutiles.

Quant à l'homme, j'espère qu'il vit en paix et que, comme vous, il regardera dans le confort de son salon le 10 novembre, à 21 h 30, à Radio-Québec, *La vie a du charme*. Ou encore, les 28 et 29 novembre au cinéma ONF.

Michel Tremblay

Le Soleil joue sa survie

Ce qui est en cause dans le conflit qui secoue actuellement *Le Soleil* de Québec, c'est l'information elle-même.

Au Québec, la seule protection qu'ont les journalistes face à leur acte professionnel, c'est leur syndicat. Sans elle, les journalistes n'ont plus aucun contrôle sur l'exercice de leur métier.

Ils sont à la merci de toutes les pressions, y compris celles des annonceurs et des vendeurs de publicité de leurs propres boîtes. La preuve en est offerte tous les jours dans maints hebdomadaires et petites stations de radio, et les pauvres pigistes vivent constamment semblable situation où le respect des règles élémentaires de l'art est constamment remis en question.

En confiant la couverture régionale à des contractuels et en voulant augmenter le recours à des pigistes réguliers, la direction du *Soleil* se donne une plus grande marge de manoeuvre dans l'information.

Elle augmente le nombre de journalistes vulnérables qui n'ont plus que le choix de se soumettre

à ses diktats ou se retrouver sans travail.

Et ce n'est sans doute qu'un début. Dans un certain nombre d'hebdomadaires, c'est l'ensemble de la rédaction qui est donné en sous-traitance à des firmes extérieures chargées, en fait, de remplir les trous entre les annonces.

Au *Soleil*, cette offensive patronale intervient dans un contexte où l'autonomie de la salle de rédaction est déjà disparue et où l'éditeur intervient quotidiennement dans le choix des principales manchettes. Un éditeur qui, par ailleurs, ne craint aucunement de placer ses journalistes dans des situations gênantes par sa présence à de nombreux conseils d'administration et ses nombreuses interventions sur la place publique.

Cette grève menace d'être très dure puisque ce qui est en cause, c'est le contrôle de l'information et la gestion même de l'éditeur, qui n'aura pas d'autre choix que de partir s'il ne réussit pas à écraser un syndicat dont les membres sont démoralisés par la détérioration du journal, au point où plusieurs ne croient plus possible de refaire un jour le grand quotidien qu'il a déjà été dans l'est du Québec.

Si ce conflit, par ailleurs inévitable, ne se règle pas d'ici une quinzaine de jours, il risque d'être long.

Jacques Guay



Lendemain de la veille

La victoire du NON, au Québec, dont je me réjouis on ne peut plus, me laisse néanmoins dans un curieux état d'esprit. Inquiétude non pas à propos des conséquences de ce vote, bien sûr (car je pense toujours aussi fermement que c'est la réponse qu'il fallait donner), mais inconfort, inquiétude, à propos de la suite. Malgré la victoire, je ne suis pas tranquille.

Pendant la campagne, la roue de fortune tournait et, par chance, elle s'est arrêtée plusieurs fois sur les bons numéros. Le hasard a en effet bien servi les partisans du NON: les révélations sur les dessous de la négociation, entre autres choses, furent catastrophiques pour M. Bourassa. En outre, le fait de répondre NON était pratiquement sans danger, malgré les «peurs» de la Banque royale et de Joe Clark, qui n'ont pas effrayé grand monde. Par ailleurs, l'entente elle-même était franchement mauvaise. Enfin, ont joué le vieux réflexe de méfiance des Québécois à l'endroit du Canada anglais, de même que les convictions souverainistes d'une partie importante de l'électorat. Un refus majoritaire a résulté de ces différents facteurs conjugués et de quelques autres.

Cela dit, il reste que le nationalisme québécois n'est pas aussi hardi qu'on le voudrait. Les Québécois ont refusé majoritairement l'entente, soit; ils ont évité le traquenard qu'elle représentait, c'est entendu. Mais l'opinion publique, au cours de la campagne, restait vulnérable, je crois, et, en tout cas, on ne la sentait pas appuyée sur une volonté nationale incoercible et absolument décisive. Le peuple québécois garde je ne sais quel penchant à la perplexité.



Le mur

Le fédéralisme au Canada s'est avéré encore une fois comme le masque d'une domination. Par les offres de Charlottetown, non seulement on ne nous concédait aucun pouvoir nouveau, mais on centralisait davantage de choses à Ottawa. Au surplus, l'entente comportait quantité de trous et d'incertitudes vers lesquels nous aurions glissé comme dans un piège. À jouer le jeu fédéraliste, on voit que nous y perdons chaque fois. Les négociations constitutionnelles sont immanquablement truquées.

Dans les tous derniers jours de la campagne, M. Bourassa a dit, en employant d'autres termes, que nous sommes devant une espèce de mur et qu'il n'était pas possible, selon lui, «d'obtenir» plus que ce qu'il y avait dans l'entente. Ce sont donc les autres et seulement les autres qui décident en dernier ressort? Je ne prends pas à la légère l'idée de M. Bourassa, même compte tenu du

fait que cet homme-là et son gouvernement sont incapables de se tenir debout et qu'ils ont littéralement saboté la force que nous pouvions avoir. Je la traduis simplement en termes clairs.

Mais ensuite?

Pour le moment, nous avons évité le pire: nous emprisonner nous-même et de plein consentement. Cependant, nous restons étrangement positionnés dans l'histoire. Le progrès dans le fédéralisme est impossible, nous venons de voir cela plus clairement que jamais. Ce fédéralisme est en béton armé et rien ne le fera jamais bouger, sauf en notre défaveur. Reste le souverainisme, mais il supposera une forte volonté.

C'est très précisément à cette problématique qu'il nous faudra répondre. Mais ce ne sera pas facile. J'applaudis sans réserve à la victoire du NON, mais je reste soucieux.



Question de prix

Il a été beaucoup question de vendre et d'acheter ces derniers temps. De prix à payer aussi. Et ce n'était pas de savon ou lotion à barbe dont on parlait. Plutôt de la loi fondamentale d'un pays, autrement nommée une constitution.

Aucun des états d'âme de ces maisons où se célèbrent les grand-messes du capitalisme ne nous aura été épargné. Au thermomètre de la vente et de l'achat, les humeurs de Moody's, de Salomon Brothers, de Standard and Poors, de la First Boston, de la Brookings Institution, de la National Planning Association et de Goldman Sachs ont fait la manchette de cette campagne référendaire. La palme revenant d'office à la Royal Bank, dont le siège social doit être transféré en Yougoslavie, paraît-il.

Curieux, quand même.

Puisque les constitutions sont réputées faites pour le monde, comment expliquer que ce ne soit pas à la Maison du Père, chez Jeunesse au Soleil, au Carrefour familial Hochelaga, au Chic Resto Pop ou Au bas de l'échelle que les fabricants d'opinion publique aient pris le pouls référendaire?

Peut-être est-ce parce qu'à ces endroits, comme on ne possède à peu près rien, on n'a rien à vendre. Et qu'on n'a pas non plus les moyens d'acheter n'importe quoi. Surtout pas une constitution fabriquée à la sauvette!

Le prix à cacher

M. Ghislain Dufour ne nous a jamais accoutumés à ce que l'on croule sous la subtilité de ses arguments. Au contraire. M. Dufour n'a jamais fait dans la dentelle. Et il a été fidèle à lui-même quand il s'est opposé récemment à la divulgation des salaires des dirigeants d'entreprises.

On sait qu'aux États-Unis, les salaires des dirigeants d'entreprises sont du domaine public,

alors qu'au Canada et au Québec, ce sont là des secrets souvent mieux gardés que celui de la liquéfaction de la fiole contenant le sang de saint Janvier...

Mais pourquoi ne pourrions-nous pas voir de quoi il en retourne en ce qui concerne les revenus que touchent chez nous les fers de lance du merveilleux monde des affaires?

Parce que M. Dufour a peur des syndicats.

«Dans les syndicats, on n'a pas cette vision que les dirigeants d'entreprises, qui ont mis leur chemise pour bâtir leur affaire, peuvent être payés justement en retour.» Rien de moins. Le Devoir poursuit: «Le CPQ soutient que la publication des rémunérations individuelles risque "de projeter dans la population une fausse image des dirigeants", arguant que les Québécois en général n'ont pas une formation économique suffisante pour "apprécier de manière rationnelle" les gras salaires et autres avantages consentis à la haute gomme du secteur privé.»

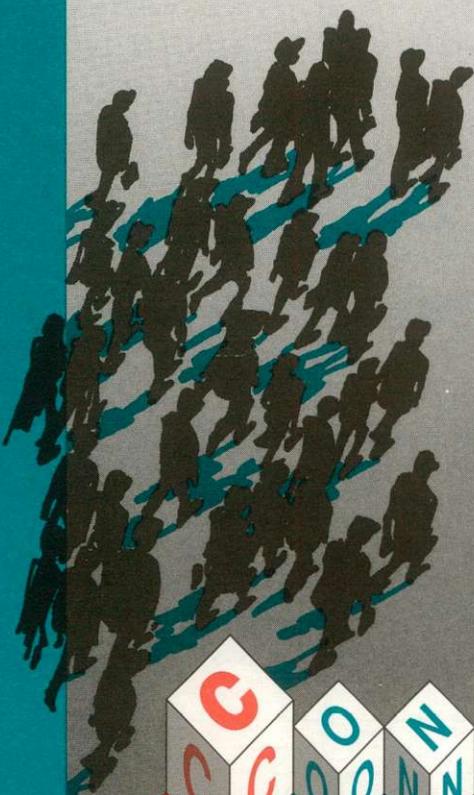
C'est trop souvent avec la chemise de leurs employé-es que les propriétaires bâtissent leurs fortunes. Belle mentalité que celle de vouloir cacher qu'une minorité se paie de beaux habits pendant que les autres sont toujours en queues de chemises.



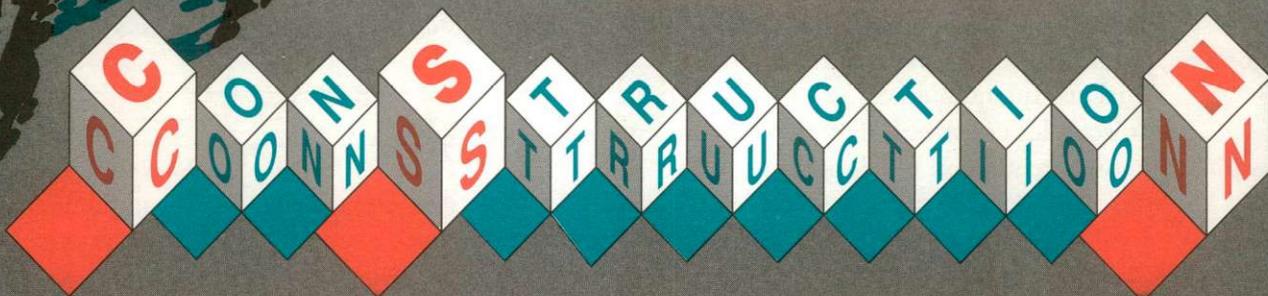
Le hublot

On apprenait récemment qu'une vache vivait depuis dix ans avec un hublot qui lui avait été installé sur le côté du corps. De cette manière, tout un chacun peut à loisir observer les différentes étapes de la digestion de la belle, avec une vue imprenable sur cette mer verte d'herbes odoriférantes. Quelqu'un se serait-il avisé d'installer pareil appareil sur le cerveau de M. Mulroney, nous aurions peut-être compris pourquoi, à la manière de Moïse brisant les tables de la loi, il avait déchiré les 31 supposés gains du Québec; pourquoi, flottant lui-même à trois pour cent dans le niveau de confiance qu'on lui accordait au Québec, il s'est entêté à vouloir venir à la rescousse de Robert Bourassa qui, pourtant, faisait au moins sept fois mieux dans les sondages; pourquoi, suivant qu'il ait la tête tournée vers les Rocheuses ou vers Baie Comeau, il tenait deux discours?

Ce qu'on aurait peut-être pu voir par le hublot, c'est la profondeur vertigineuse du vide absolu.



L'ÉQUIPE



POUR GAGNER

Vous connaissez quelqu'un qui travaille dans la construction?



Encouragez-le à voter CSN les 19, 20 et 21 novembre